

Égalité Fraternité

Fiche descriptive du site Natura 2000

Marais du Cotentin et du Bessin – Baie des Veys

Directive « Habitats, faune, flore » Zone spéciale de conservation (ZSC)



Départements

Manche (50), Calvados (14)

Document d'objectifs

- Validés le 24/11/2009
- Approuvés le 16/03/2011

Dates de désignation

> ZSC: 12/08/2016

Communes

Manche:

Airel, Amfreville, Angovilleau-Plain, Appeville, Audouville-la-Hubert. Aumeville-Lestre, Auvers, Auxais, Baupte, Beuzeville-la-Bastille, Blosville, Bonneville, Boutteville, Brévands, Brucheville, Carentan, Carquebut, Catteville, Catz, Cavigny, Champsde-Losque, Chef-du-Pont, Coigny, Crasville, Cretteville, Crosville-sur-Douve, Doville, Écausseville, Étienville, Feugères, Flottemanville, Fontenay-sur-Mer, Foucarville, Fresville, Gonfreville, Gorges, Gourbesville, Graignes-Mesnil-Angot, Ham, Hémevez, Hommetd'Arthenay, Houesville,





Fossé traversant le marais

Présentation du site

la charnière des départements de la Manche et du Calvados, les basses vallées du Cotentin et du Bessin et la baie des Veys occupent une immense dépression située à la charnière du Cotentin armoricain et de la limite occidentale du bassin Parisien. Il constitue un vaste éco-complexe de haute valeur paysagère et culturelle dont les différentes unités écologiques complémentaires (marais intérieurs et arrières-littoraux, dunes, grèves et vases salées) fonctionnent en étroite relation.

Exutoire marin de la totalité des marais du Cotentin et du Bessin, la baie des Veys constitue une large échancrure s'ouvrant sur la mer. L'affrontement des eaux douces et marines et les puissants phénomènes hydro-sédimentaires dynamiques sont à l'origine de la forte productivité biologique de la baie : herbus présentant les successions typiques des communautés de plantes adaptées aux milieux salés, importants gisements de coquillages, nourriceries pour les juvéniles de nombreuses espèces de poissons... Ce système très productif, tributaire de la bonne qualité des eaux tant continentales que marines, contribue fortement à la richesse économique de la baie (conchyliculture, pêche...).

Articulés sur les basses vallées de la Douve, de la Taute, de la Vire et de l'Aure, les marais intérieurs sont constitués d'un écheveau dense de petites rivières, canaux et fossés irriguant le paysage de vallées larges, planes et ramifiées. L'hiver, des milliers d'hectares de zones humides, dont le tiers est concerné par des dépôts tourbeux datant de l'ère quaternaire, sont régulièrement « blanchis » par les eaux, accentuant ainsi le contraste entre le « bas-pays » d'une part et le « haut-pays » constitué de bocages et de landes d'autre part. C'est seulement au cours du XVIIIe siècle que l'homme réussit à valoriser ce vaste marécage par la construction de multiples

Houtteville, Lastelle, Lestre, Liesville-sur-Douve, Lozon, Marchésieux, Méautis, Mesnil-Angot, Mesnil-Eury, Mesnil-Vigot, Moitiers-en-Bauptois, Montmartin-en-Graignes, Moon-sur-Elle, Nay, Neuvilleau-Plain, Orglandes, Périers, Picauville, Plessis-Lastelle, Prétot-Sainte-Suzanne, Quinéville, Raids, Rauvillela-Place, Ravenoville, Remilly-sur-Lozon, Saint-Andréde-Bohon, Saint-Côme-du-Mont, Sainte-Marie-du-Mont, Sainte-Mère-Église, Sainteny, Sainte-Suzanne-en-Bauptois, Saint-Fromond, Saint-Georges-de-Bohon, Saint-Germain-de-Varreville, Saint-Germain-sur-Sèves, Saint-Hilaire-Petitville, Saint-Jean-de-Daye, Saint-Jores, Saint-Marcouf, Saint-Martin-d'Aubigny, Saint-Martin-de-Varreville, Saint-Nicolas-de-Pierrepont, Saint-Pellerin, Saint-Sauveur-de-Pierrepont, Saint-Sauveur-le-Vicomte, Saint-Sébastien-de-Raids, Sébeville, Tribehou, Turqueville, Urville, Varenguebec, Veys, Vierville, Vindefontaine.

Calvados:

Aignerville, Bernesq, Bricqueville, Cambe, Canchy, Colombières, Écrammeville, Formigny, Géfosse Fontenay, Grandcamp-Maisy, Isigny-sur-Mer, Lison, Longueville, Maisy, Monfréville, Neuilly-la-Forêt, Osmanville, Rubercy, Saint-Germain-du-Pert, Trévières, Vouilly.

Superficie: 32 974 ha

- > 74 % en SAU
- ▶ 14 % de superficie marine

Opérateur/animateur

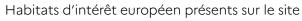
Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin ouvrages. Aujourd'hui, l'activité agricole extensive traditionnelle de fauche et de pâture permet encore le maintien de ces vastes prairies humides plus ou moins tourbeuses, à l'origine d'une concentration exceptionnelle, au fil des saisons, de communautés animales et végétales rares et originales.

Dans la continuité de ces marais intérieurs, les zones humides de la côte est du Cotentin revêtent un caractère particulier. Bordées par un cordon dunaire, auquel appartiennent notamment les dunes d'Utah Beach, elles correspondent à l'un des plus importants marais arrières-littoraux de la région.

Habitats et espèces justifiant le site

Habitats d'intérêt européen présents sur le site

Type de milieu	Code	Habitat naturel	Surface (ha)				
	1110	Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine	1 080,7 (3,2 %)				
	1130	Estuaire	1 310,9 (3,9 %)				
Eaux	Replats boueux ou sableux exondés à marée basse		1 181,7 (3,5 %)				
marines et milieux à marées	1210	Végétation annuelle des laisses de mer	8,4 (0,03 %)				
illaiees	1310	Végétations annuelles à Salicornes	83,3 (0,3 %)				
	1330	Prés salés atlantiques	292,1 (0,8 %)				
	1420	Fourrés halophiles thermo- atlantiques	0,2 (< 0,01 %)				
	2110	Dunes mobiles embryonnaires	3,4 (0,01 %)				
Dunes maritimes	2120	Dunes mobiles du cordon littoral	40,2 (0,12 %)				
des rivages atlantiques	2130*	Dunes fixées à végétation herbacée	47,5 (0,14 %)				
	2190	Dépressions humides intradunales	1,3 (< 0,01 %)				
	3110	Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses	54,3 (0,16 %)				
Eau douce	3130	Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou Isoeto nanojuncetea	0,9 (< 0,01 %)				
	3140	Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Characées	9,8 (0,03 %)				
	3150	Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition	98,7 (0,3 %)				
	3260	Végétation aquatique des rivières de plaine	0,6 (< 0,01 %)				
*= habitat prioritai	re		*= habitat prioritaire				











Type de milieu	Code	Habitat naturel	Surface (ha)
	6210	Pelouses sèches riches en orchidées	3,2 (0,01 %)
Formations herbeuses	6410	Prés hygrophiles acides oligotrophes	2 321 (7 %)
naturelles et semi- naturelles	6430	Mégaphorbiaies	139 (0,4 %)
	6510	Prairies maigres de fauche	740,1 (2,2 %)
	7150	Pelouses pionnières des dépressions tourbeuses	3,3 (0,01 %)
Tourbières et bas marais	7210*	Marais neutro-alcalins à Marisque	39,0 (1,2 %)
	7230	Tourbières basses alcalines	538 (1,6 %)
*= habitat prioritaire			

Espèces d'intérêt européen présentes sur le site

Type d'espèce	Code	Nom scientifique	Nom commun	Priorité sur le site	
	1095	Petromyzon marinus	Lamproie marine	Moyenne	
	1099	Lampetra fluviatilis	Lamproie fluviatile	Moyenne	
Poissons	1102	Alosa alosa	Grande Alose	Moyenne	
	1103	Alosa fallax	Alose feinte	Moyenne	
	1106	Salmo salar	Saumon atlantique	Moyenne	
Amphibiens	1166	Triturus cristatus	Triton crêté	Faible	
Lépidoptères	1065	Euphydryas aurinia	Damier de la succise	Forte	
Odonates	1044	Coenagrion mercuriale	Agrion de Mercure	Faible	
Coléoptères	1083	Lucanus cervus	Lucane cerf-volant	Anecdotique	
	1304	Rhinolophus ferrumequinum	Grand Rhinolophe	Anecdotique	
Mammifères	1324	Myotis myotis	Grand Murin	Anecdotique	
	1365	Phoca vitulina	Phoque veau-marin	Forte	
Végétaux	1831	Luronium natans	Flûteau nageant	Moyenne	
	1903	Liparis loeselii	Liparis de Loesel	Jamais revu	
Mollusques	1016	Vertigo moulinsiana		Moyen	
*= espèce priorita	= espèce prioritaire				









Grand milieu de vie	Code	Nom scientifique	Nom commun	Priorité sur le site
Prairies humides en nidif, vasières en migration, hivernage	A048	Tadorna tadorna	Tadorne de Belon	Moyenne
	A021*	Botaurus stellaris	Butor étoilé	Forte
	A081*	Circus aeruginosus	Busard des roseaux	Forte
Roselières	A122*	Crex crex	Râle des genêts prairie humide	Forte
	A272*	Luscinia svecica	Gorgebleue à miroir	Forte
	A294*	Acrocephalus paludicola	Phragmite aquatique	Forte
	A026*	Egretta garzetta	Aigrette garzette	Faible
	A027*	Egretta alba	Grande Aigrette	Faible
	A137	Charadrius hiaticula	Grand gravelot	Forte
	A138*	Charadrius alexandrinus	Gravelot à collier interrompu plage	Forte
	A141	Pluvialis squatarola	Pluvier argenté	Forte
		Brenta bernicla	Bernache cravant	Forte
	A144	Calidris alba	Bécasseau sanderling plage	Forte
Vasières	A149	Calidris alpina	Bécasseau variable	Forte
	A151*	Philomachus pugnax	Combattant varié prairies humides	Faible
	A153	Gallinago gallinago	Bécassine des marais prairies humides	Moyenne
	A156	Limosa limosa	Barge à queue noire prairies humides	Moyenne
	A157*	Limosa lapponica	Barge rousse	Faible
	A161	Tringa erythropus	Chevalier arlequin	Moyenne
	A162	Tringa totanus	Chevalier gambette	Moyenne
	A169	Arenaria interpres	Tournepierre à collier	Forte

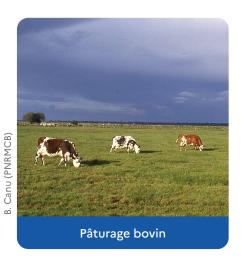
^{*=} espèces inscrites à l'Annexe I de la directive oiseaux











Grand milieu de vie	Code	Nom scientifique	Nom commun	Priorité sur le site
	A050	Anas penelope	Canard siffleur	Moyenne
Plans d'eau	A052	Anas crecca	Sarcelle d'hiver	Forte
Pians d eau	A054	Anas acuta	Canard pilet	Forte
	A055	Anas querquedula	Sarcelle d'été	Forte
	A043	Anser anser	Oie cendrée	Moyenne
	A084*	Circus pygargus	Busard cendré	Forte
	A130	Haemantopus ostralegus	Huitrier-pie vasières	Forte
	A142	Vanellus vanellus	Vanneau huppé Fort	
	A160	Numenius arquata	Courlis cendré	Forte
Prairies	A222*	Asio flammeus	Hibou des marais	Faible
humides		Motacilla flava	Bergeronnette printanière	Forte
		Saxocola rubetra	Tarier des prés	Forte
		Acrocephalus schoenobaenus	Phragmite des joncs	Forte
	A031*	Ciconia ciconia	Cigogne blanche	Moyenne
	A119*	Porzana porzana	Marouette ponctuée roselière	Forte
Plans d'eau	A056	Anas clypeata	Canard souchet	Forte

^{*=} espèces inscrites à l'Annexe I de la directive oiseaux

Activités socio-économiques

Agriculture

C'est l'activité économique majeure dans les marais continentaux (vallées, polders et marais arrières-littoraux). Elle est essentiellement tournée vers la production de lait (plus de la moitié des exploitations). Les dunes d'Utah Beach, mais aussi les prairies situées entre le littoral et les marais de la côte Est sont utilisées par les éleveurs comme zone d'hivernage des animaux. Les concentrations d'animaux peuvent être très importantes et ceux-ci sont affouragés sur place. Les surfaces consacrées aux cultures sont essentiellement localisées dans les polders de la Baie des Veys.

Ces dernières années, la démographie agricole fait apparaître une diminution du nombre d'exploitations. Deux conséquences peuvent être observées :

- l'agrandissement des exploitations,
- I'évolution de la conduite des systèmes.

Schématiquement, ces évolutions conduisent dans un premier temps à privilégier la fauche des marais au détriment du pâturage plus coûteux en temps (transport, gardiennage) et dans un second temps à l'abandon (encore peu marqué) des secteurs les moins accessibles et/ou productifs.











L'agriculture locale bénéficie toutefois d'un certain nombre d'atouts : l'existence de signes de qualité (appellation d'origine protégée), un secteur agro-alimentaire bien implanté, un potentiel agro-touristique et une mise en œuvre ancienne de mesures agri-environnementales (MAE).

Exploitation forestière

Quelques tentatives, souvent infructueuses, de boisement de peupliers ont été effectuées. Aujourd'hui, toute action incitative visant à aider à la plantation dans les marais a été exclue par les conseils départementaux et les services de l'Etat.

Pêche

Pêche maritime:

La Baie des Veys accueille une importante activité conchylicole (mytiliculture et surtout ostréiculture). Sur le littoral de la côte Est, cette activité conchylicole se développe également à Utah Beach et Crasville-Lestre. Huit ports et cales abritent des flottes qui sont susceptibles d'exploiter le littoral de la côte Est et la Baie des Veys. Les principales espèces pêchées sont : les moules, les crustacés, les civelles et divers autres poissons (bars, poissons plats...). La pêche de loisir est également pratiquée de manière importante sur l'ensemble du littoral.

Pêche en eau douce :

Diverses AAPPMA*, regroupées au sein des fédérations départementales pour la pêche et la protection du milieu aquatique sont présentes sur le site.

Les cours d'eau des marais du Cotentin et Bessin sont classés en deuxième catégorie piscicole. Les espèces phares sont le brochet et l'anguille. Plusieurs parcours de pêche à la carpe de nuit sont définis. Aloses et Truites de mer sont également recherchées sur la Vire et la Douve.

Chasse

L'association des sauvaginiers du marais et des deux associations de chasse maritime sont situées sur un axe migratoire qui en font une zone favorable pour la pratique de la chasse au gibier d'eau.

Tourisme

Il est très présent, notamment en lien avec les sites du Débarquement, à l'attrait pour la mer et aux activités balnéaires dont la baignade et la pêche à pied. Depuis quelques années, un tourisme vert plus diffus se met en place.

Autres activités présentes le site

Des prélèvements pour l'eau potable sont effectués sur les cours d'eau en amont du site et dans les nappes souterraines situées sous les marais.

* AAPPMA = Associations agréées de pêche et de protection du milieu aquatique





Vicolas Fillol (PNRMCB) Cakile honkenia





Enjeux et Objectifs

Les enjeux ont été définis en fonction des caractéristiques des différentes entités, de la fonctionnalité de la zone et des exigences écologiques des habitats et espèces présents. Notamment, la présence des habitats et espèces « continentaux » est liée à la gestion de l'eau tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif.

Les enjeux opérationnels globaux sont les suivants :

- maintien de la diversité des pratiques de gestion (agricoles, cynégétiques...);
- maintien d'un paysage ouvert ;
- développement des habitats des espèces de roselières ;
- prévention de l'assèchement des sols durant l'étiage / présence d'une nappe d'eau affleurante hivernale / développement d'une mosaïque de niveaux d'eau en prenant en compte les différents usages;
- rétablissement de la libre circulation des poissons migrateurs ;
- limitation de l'impact des espèces invasives ;
- préparation d'une stratégie pour les milieux naturels littoraux en lien avec l'élévation du niveau de la mer;
- maintien/amélioration de la capacité d'accueil des remises diurnes d'anatidés;
- réduction des risques de collision ;
- développement de l'implication des acteurs locaux ;
- suivi et évaluation du patrimoine et de sa gestion ;
- amélioration des connaissances.

Enjeux et objectifs par type de milieux et/ou d'activités

Secteur/ Activité	Objectifs définis lors du DOCOB	
Agriculture	 Encourager les pratiques agricoles extensive Soutenir le pâturage collectif Pérenniser la gestion des espaces protégés Conserver un réseau de fossés et mares entretenus Restaurer des secteurs embroussaillés 	
Chasse	 Gestion des mares de gabion Entretenir la végétation des remises diurnes d'anatidés Assurer la quiétude des remises diurnes d'anatidés 	
Pêche	 Aménager les obstacles à la migration des poissons migrateurs Pérenniser la mise en réserve de la Baie des Veys pour les Salmonidés 	
Réseaux de transport	Diagnostiquer et équiper les zones à risque de collision	
Gestion forestière	Suivre l'évolution du boisement dans les marais	



Planorbe naine (Anisus vorticulus)



Enjeux et objectifs par type de milieux et/ou d'activités (suite)

Secteur/ Activité	Objectifs définis lors du DOCOB	
Loisirs-Tourisme	 Organiser la fréquentation sur les sites littoraux sensibles Pérenniser le ramassage manuel sélectif des macro-déchets du littoral 	
Animation et suivi du DOCOB	 Former et animer un réseau de surveillance des espèces invasives Sensibiliser les usagers à la prise en compte du patrimoine naturel Informer sur l'état d'avancement de la démarche Améliorer les connaissances, suivre et évaluer les habitats et les espèces Suivre et évaluer la mise en œuvre du document d'objectifs 	
Milieux aquatiques	 Poursuivre la mise en œuvre des règlements d'eau Promouvoir les outils de maîtrise des prélèvements d'eau (à travers les SAGEs) Promouvoir les démarches de calendrier partagé pour le pompage des mares de gabion Conseiller, conventionner, acquérir pour former un réseau « mosaïque de niveaux d'eau » Poursuivre les suivis biologiques et sédimentaires du littoral 	
Roselières	 Aménager et gérer le réseau de roselières Conseiller, conventionner, acquérir pour former un réseau de roselières 	

Habitat/ Espèce	Habitats naturels (code Natura 2000)	Actions favorables à la préservation, voire à la restauration du milieu/ de l'espèce	Actions défavorables
	Estuaire (1130) Replats boueux ou sableux exondés à marée basse (1140) Limicoles côtiers, Bernache cravant	 Réduction des flux de polluants Ramassage manuel des macro-dé Organiser de la circulation des vél Maintien de la quiétude des repos Pollutions accidentelles ou diffuse 	nicules soirs principaux
	Lagunes côtières (1150)	 Maintien d'une alimentation régulière en eau salée Entretien des fossés et des mare 	 Pollution accidentelle ou diffuse Remblaiement, comblement des mares et fossés Absence ou réduction des apports d'eaux salées
Eaux marines et milieux à marées	Végétation annuelle des laisses de mer (1210) Gravelot à collier interrompu	 Réduction des flux de polluants Ramassage manuel des macrodéchets d'origine humaine Organiser la circulation des véhicules 	 Pollution accidentelle ou diffuse Modification des courants littoraux (notamment par des aménagements anti-érosifs) Nettoyage mécanique des plages Remontée du niveau marin (changement climatique)
	Végétations annuelles à Salicornes (1310)	Réduction des flux de polluantsRéglementation des	 Pollution accidentelle ou diffuse Prélèvements excessifs de salicornes Prélèvements excessifs de
	Prés-salés (1330)	prélèvements	tangues Remontée du niveau marin (changement climatique)
	Dunes mobiles embryonnaires (2110)	 Réduction des flux de polluants Ramassage manuel des macrodéchets d'origine humaine Organiser la circulation des véhicules Sensibiliser les usagers Organiser la circulation des piétons Entretien par fauche tardive ou pâturage extensif 	 Pollution accidentelle ou diffuse Fixation du trait de côte Modification des courants littoraux (notamment par des aménagements anti-érosifs) Nettoyage mécanique des plages Surpiétinement par fréquentation trop intense Remontée du niveau marin (changement climatique) Eutrophisation (hivernage
	Dunes mobiles du cordon littoral (2120)		
Dunes maritimes des rivages	Dunes fixées à végétation herbacée (2130)		
atlantiques	Dunes à saule rampant (2170)		
	Dépressions humides intradunales (2190)	 Etrépage des zones eutrophisées (zones d'affouragement) Maintenir l'alimentation en eau 	d'animaux) Apports de graines extérieures (affouragement) Boisement spontané Comblement, assèchement
Eau douce	Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes (3110)	 Maintenir les fluctuations de niveau d'eau Entretenir les mares et fossés Etrépage des berges Protection des berges contre le surpiétinement Maintien des prairies naturelles humides gérées extensivement Réduction des flux de polluants 	 Pollution accidentelle ou diffuse (fertilisation, amendements calciques, phytosanitaires) Comblement des mares et fossés Piétinement trop intense Stabilisation des niveaux d'eau Assèchement des mares et fossés en dehors des périodes d'étiage



Habitat/ Espèce	Habitats naturels (code Natura 2000)	Actions favorables à la préservation, voire à la restauration du milieu/ de l'espèce	Actions défavorables
Eau douce	Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.(3140) Lacs eutrophes naturels (3150)	 Entretien des mares et fossés Maintenir l'alimentation en eau Protection des berges contre le surpiétinement Maintenir des prairies naturelles humides gérées extensivement Réduction des flux de polluants 	 Pollution accidentelle ou diffuse (fertilisation amendements calciques, phytosanitaires) Assèchement des mares et fossés Comblement des mares et fossés Trop forte charge en poissons
	Lacs et mares dystrophes naturels (3160)	 Maintenir l'alimentation en eau Entretien des mares Fauche tardive avec exportation Etrépage Maintenir des prairies naturelles humides gérées extensivement Réduction des flux de polluants 	 Pollution accidentelle ou diffuse (fertilisation amendements calciques, phytosanitaires) Variations du niveau hydrique (assèchement ou inondation) Comblement de mare
Vertigo		 Entretien des mares et fossés Maintenir l'alimentation en eau (mais aussi les fluctuations naturelles de niveau) Protection des berges contre le surpiétinement 	 Pollution accidentelle ou diffuse (fertilisation, amendements calciques, phytosanitaires) Comblement des mares et fossés Piétinement trop intense
		 Maintenir des prairies naturelles humides gérées extensivement Réduction des flux de polluants 	 Stabilisation des niveaux d'eau Assèchement des mares et fossés en dehors des périodes d'étiage Trop forte charge en poissons
Anatidés		 Fauche tardive Maintenir des zones à couvert dense autour des mares et fossés Maintenir des prairies naturelles humides gérées extensivement Favoriser les inondations hvernales et les nappes affleurantes au début du printemps Maintenir la quiétude des remises hivernales 	 Destruction des nichées lors des fauches ou par le bétail (chargement élevé) Assèchement des mares et fossés Dérangement sur les remises diurnes Intoxication par le plomb, Fermeture du paysage (boisements) Remblaiement, poldérisation, Destruction, dégradation des zones humides
Formations herbeuses naturelles et semi- naturelles	Mégaphorbiaies	 Fauche tardive espacée Pâturage extensif / protection des berges contre le surpiétinement Restauration des sites abandonnés (saulaies) Fauche tardive alternée des berges de fossés Favoriser les inondations hivernales et les nappes affleurantes au début du printemps Maintien en eau du réseau de fossés Réduction des flux de polluants 	 Assèchement Boisement volontaire ou spontané Pollution diffuse (fertilisation, amendements calciques, phytosanitaires) Abandon de l'entretien Brûlis répétés Surpâturage, fauche précoce

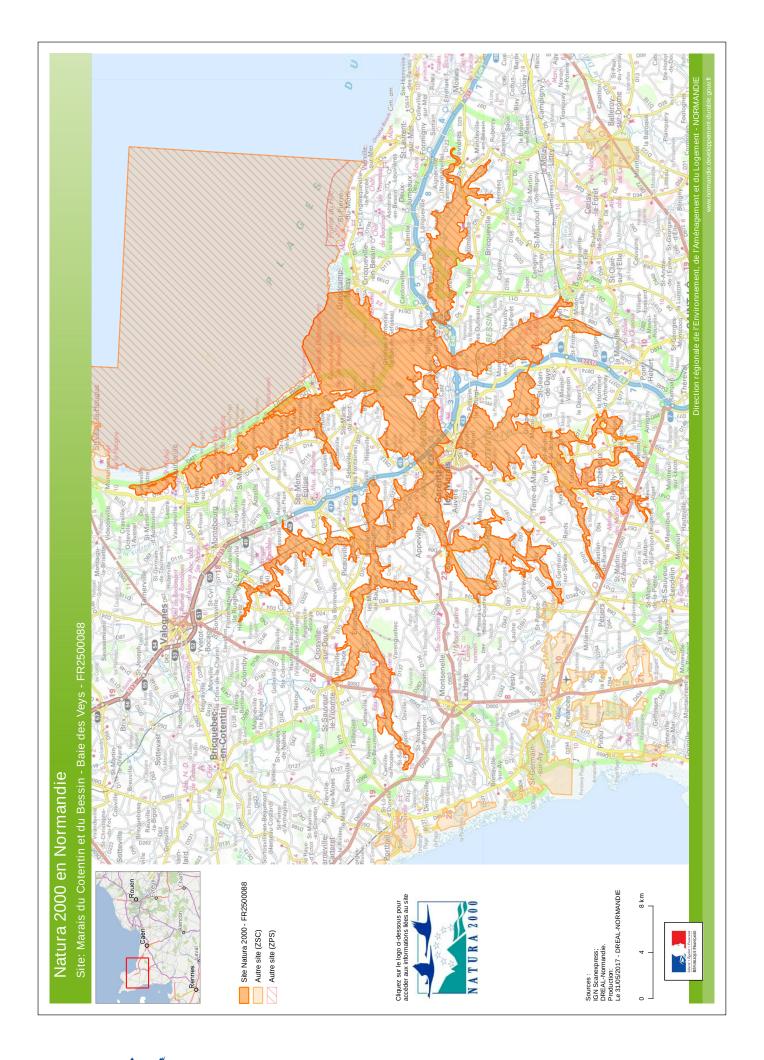


Habitat/ Espèce	Habitats naturels (code Natura 2000)	Actions favorables à la préservation, voire à la restauration du milieu/ de l'espèce	Actions défavorables
Formations herbeuses naturelles et semi- naturelles	Prairies paratourbeuses à Molinie (6410)	 Fauche tardive (voire une année sur deux) Pâturage extensif Restauration des sites abandonnés (molinaies, saulaies) Favoriser les inondations hivernales et les nappes affleurantes au début du printemps Réduction des flux de polluants 	 Assèchement Boisement volontaire ou spontané Pollution diffuse (fertilisation, amendements calciques, phytosanitaires) Abandon de l'entretien Brûlis répétés Surpâturage, fauche précoce
	Busard, Butor, Marouette, Râle des genêts, cigogne, Passereaux et limicoles nicheurs	 Maintien du pâturage extensif, Fauche tardive, Maintenir des zones à couvert dense autour des mares et fossés Développer un réseau de parcelles à grand hélophytes fauchées une année sur deux Favoriser les inondations hivernales et les nappes affleurantes au début du printemps, Maintien paysage ouvert, Maintien des prairies naturelles humides gérées extensivement. 	 Destruction des nichées lors des fauches ou par le bétail (chargement élevé), Régression du pâturage extensif, Baisse des niveaux d'eau, Fermeture du paysage (boisements), Destruction, dégradation des zones humides.
	Tourbières de transition et tremblants (7140)	 Fauche tardive (voire une année sur deux) Pâturage extensif Restauration des sites abandonnés (molinaies, saulaies) Favoriser les inondations hivernales et les nappes affleurantes au début du printemps Entretien de dépressions humides, étrépage Réduction des flux de polluants 	 Assèchement, comblement Boisement volontaire ou spontané Pollution diffuse (fertilisation, amendements calciques, phytosanitaires) Abandon de l'entretien Surpâturage, fauche précoce
Tourbières et bas marais	Marais neutro- alcalins à Marisque (7210)	 Fauche tardive espacée Restauration des sites abandonnés (saulaies) Favoriser les inondations hivernales et les nappes affleurantes au début du printemps Réduction des flux de polluants 	 Assèchement Boisement volontaire ou spontané Pollution accidentelle ou diffuse (fertilisation
	Tourbières basses alcalines (7230)	 Fauche tardive Pâturage extensif Restauration des sites abandonnés Favoriser les inondations hivernales et les nappes affleurantes au début du printemps Réduction des flux de polluants 	amendements calciques phytosanitaires) Abandon de l'entretien Brûlis répétés Surpâturage, fauche précoce



Habitat/ Espèce	Habitats naturels (code Natura 2000)	Actions favorables à la préservation, voire à la restauration du milieu/ de l'espèce	Actions défavorables
Habitat Agrion de Mercure (1044)		 Réduction des flux de polluants Entretien des ripisylves Curage par tronçons Maintien de la végétation aquatique Entretien alterné de la végétation des berges 	 Pollution diffuse ou accidentelle. Fermeture des berges (boisement) Végétation rase sur les deux berges Curage drastique (populations isolées et faibles)
Habitat Dam	nier de la Succise	 Mise en exclos des principaux secteurs de ponte Fauche tardive Gestion de biotope relais afin de favoriser les échanges entre populations Maintien des prairies naturelles humides gérées extensivement 	 Fermeture du milieu Fertilisation Pâturage intensif Destruction des nids par les engins agricoles (fauche, fanage, récolte)
Habitat Poiss	sons	 Réduction des flux de polluants Araser ou aménager les obstacles à la migration Entretien des ripisylves Conserver des radiers Conserver le profil en long des rivières Mise en réserve de pêche aux salmonidés de la Baie des Veys 	 Pollution diffuse ou accidentelle Modification des habitats (recalibrage colmatage) Blocage migratoire
Habitat Trito	on crêté (1166)	 Réduction des flux de polluants Restauration / création de réseau de mares Entretien des mares Maintien des haies, boisements et prairies Éviter les lâchers de poissons dans les mares 	 Pollution diffuse ou accidentelle Comblement des mares Empoissonnement des mares Labour des prairies et abattage des haies
Mammifères	Phoque veau- marin (1365)	 Sensibiliser les usagers Canaliser la fréquentation à proximité des reposoirs de hautemer Réduction des flux de polluants 	 Pollution diffuse (PCB et hydrocarbures) Dérangement, notamment sur les reposoirs
Végétaux	Flûteau nageant (1831)	 Entretien des mares et fossés Maintien de l'alimentation en eau Curage par tronçons Entretien des ripisylves Protection des berges contre le surpiétinement Maintien des prairies naturelles humides gérées extensivement Pollution diffuse ou accidentelle 	 Comblement des fossés et mares Réduction des flux de polluants







Liens utiles















Fiche actualisée en mai 2021

Ministère de la Transition écologique

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Normandie

Cité administrative - 2, rue Saint-Sever - BP 86002 - 76032 Rouen cedex

Tél.: 02 35 58 53 27 - Fax: 02 35 58 53 03 1 rue recteur Daure - 14006 Caen cedex Tél.: 02 35 58 53 27 - Fax: 02 35 58 53 03

Réalisation : DREAL Normandie